

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

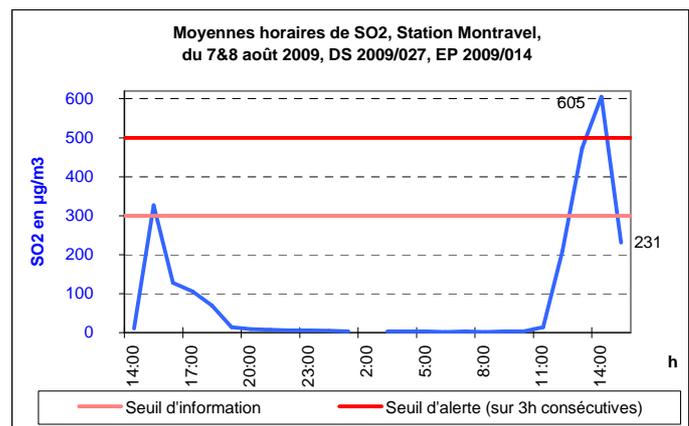
Communiqué du: **08/08/2009 15h30**

Observations: **Samedi 8 août 2009 - constat de dépassement épisode en cours**

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air enregistre actuellement de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂). Le seuil de recommandations et d'information, fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure, a été dépassé à 13h, avec une moyenne entre 12h et 13h de 473 µg/m³, puis 605 µg/m³ à 14h. Cependant le seuil d'alerte (>500 µg/m³ pdt 3h) n'est pas encore dépassé.

Zones concernées:	Station de Montravel, quartiers Est et Nord-Est de Nouméa
Début de l'épisode:	Samedi 08/08/2009, 12h
Fin de l'épisode:	-en cours-
Polluant:	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil:	1
Durée du dépassement maximum horaire:	-en cours-
Moyenne journalière	non disponible



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France: vents faibles à moyen de secteur Sud-Ouest à Ouest-Sud-Ouest (230 à 240°) entre 12h et 13h, avec des vitesses de 5 à 7 m/s (10 à 13 kt).

Ce pic est en lien avec les vents d'OSO. Cette direction correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo vers la station de Montravel. La persistance de vents de Sud-ouest dominants prévue par Météo France peut amener à un maintien de valeurs élevées sur les quartiers Nord-Est dans les heures à venir.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure